

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 avril 2008

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les députés fédéraux votent en faveur d'une loi sans mordant contre la cruauté envers les animaux

OTTAWA — L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) croit fermement que les dispositions du projet de loi S-203 sur la cruauté envers les animaux, qui a été adopté hier à la Chambre des communes, ne sont pas suffisantes afin de protéger les animaux contre la violence dans la société d'aujourd'hui.

«Le projet de loi S-203 durcit les sanctions, mais il ne fait rien pour accroître la probabilité de poursuite de ceux qui commettent des actes de cruauté envers les animaux», explique le D^r John Drake, président de l'ACMV. «À l'heure actuelle, moins de un pour cent des plaintes pour cruauté envers les animaux se traduisent par une condamnation. Le projet de loi S-203 n'améliorera en rien ce taux de condamnation ridiculement bas.»

Une loi efficace et moderne est désespérément requise et aiderait tous ceux qui s'occupent des cas de violence envers les animaux, incluant les vétérinaires, les sociétés de protection des animaux et les autorités policières. L'ACMV continuera d'appuyer une loi, comme le projet de loi C-373 émanant du député Mark Holland, qui fournirait un excellent équilibre entre la protection des animaux contre la négligence et les formes haineuses de violence et le maintien de la protection des pratiques légales comme la pêche, la chasse, le piégeage, l'agriculture et la recherche scientifique.

Nous encourageons les Canadiens à écrire à leur député fédéral et à exprimer leur déception considérable concernant l'acceptation du projet de loi S-203.

L'Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV) est l'organisme national représentant et desservant les intérêts de la profession vétérinaire au Canada. La défense du bien-être des animaux est l'une des principales priorités de l'ACMV. Pour en savoir davantage, visitez le www.veterinairesaucanada.net.

- 30 -

Personne-ressource :

Kristin Wood, agente des communications
Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)
613-236-1162, poste 128 ou kwood@cvma-acmv.org